

# Compte-rendu du Conseil municipal du 25 novembre 2015

---

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le dix neuf novembre deux mille quinze (19 novembre 2015), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi vingt-cinq novembre deux mille quinze (25 novembre 2015), à 20h00, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

**Etaient présents** : Monsieur Francis MALISANI, Madame Danièle RUFINO, Monsieur Didier MORAINÉ, Madame Josiane SOURBES, Monsieur David BUTTIGNOL, Monsieur Michel LABAT, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Monsieur Philippe SOULEAU, Monsieur Thierry PITTICO, Madame Laure VIGNEAU, Madame Claudie VECCHI

**Etaient absents excusés** : Madame Audrey MALOSSE-BOURLIOT,

**Secrétaire de séance** : Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

## 1 –Compétence petite enfance

---

Pour reprendre en régie la micro-crèche de Montagnac par la communauté de communes, il convient de modifier les statuts de la communauté de communes des Coteaux d'Albret.

Cette prise de compétence permettra d'harmoniser les statuts de l'EPCI en vue de la fusion des communautés de Coteaux d'Albret, Val d'Albret et Mézinais.

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**APPROUVE** la modification des statuts présentée s'agissant de la prise de compétence petite enfance d'intérêt communautaire.

## 2 –Présentation du PEDT

---

Monsieur Philippe SOULEAU présente le PEDT Moncaut-Montagnac.

8 chapitres composent le document.

Les deux écoles accueillent le périscolaire et la cantine. Un transport scolaire est pris en charge par le Département.

Les deux communes sont classées en zone de revitalisation rurale avec des difficultés à l'accès aux équipements et à l'attrait d'intervenants.

Sur le plan institutionnel, les sept écoles sont soutenues par la communauté de communes (cycle natation, rallye lecture, rallye environnement...).

Les Petits écureuils montacautois et Récréagym interviennent en extrascolaire.

Certains équipements existants ont fait l'objet de rénovation pour le bien-être de tous (ex : terrain multisports « city stade » de Moncaut).

L'organisation d'accueil des enfants est présentée.

Les enfants sont répartis en classe d'âge.

Une lettre à l'attention des familles, un tableau d'affichage et les sites internet des communes permettent de transmettre une information large.

Le personnel des deux municipalités encadre les activités ; des intervenants extérieurs (associations sportives comme NORD, culturelles comme les amis du patrimoine, UFOLEP, enseignants) participent également au temps d'activités périscolaires.

Ce PEDT a une durée de trois ans. Un avenant au PEDT à chaque changement d'activités (selon l'activité, ce sera annuel ou trimestriel).

L'évaluation du PEDT est également prévue au sein du document. Un comité de pilotage est constitué.

5 réunions de concertation ont permis d'aboutir à ce PEDT.

#### **Le conseil municipal, à l'unanimité**

**APPROUVE** le PEDT présenté.

Monsieur le maire fait un compte-rendu du dernier conseil d'école.

## **3 – Questions diverses**

---

### **Subvention à l'association du patrimoine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois**

Dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire, il convient de se positionner sur la subvention sollicitée par l'association du patrimoine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois de 140€ correspondant aux 7 semaines d'intervention d'ici la fin de l'année 2015.

### **Le conseil municipal, à l'unanimité**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 140€ à l'association du patrimoine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois pour l'exercice 2015.

### **Courrier à l'association Patrimoine d'Hier et d'Aujourd'hui**

Monsieur le maire donne lecture de son projet de courrier en réponse à celui de la présidente de l'association concernant l'église de Fontarède.

### **Comité des fêtes**

Madame Claudie VECCHI informe les membres du conseil que le comité des fêtes organise son assemblée générale le jeudi 26 novembre.

### **Eclairage de Noël**

Monsieur le maire évoque le sujet de l'éclairage de Noël et propose de poser les guirlandes le 5 décembre.

### **Concessions**

Monsieur le maire indique qu'un certain nombre de concessions sont libres. Il n'y a pas de reprises à réaliser puisqu'elles sont périmées. Un registre devra être tenu pour relever les noms et année des personnes enterrées.

### **Poubelles**

David BUTTIGNOL propose d'aménager une buse de 50cm pour faire office de poubelle au droit de city stade.

### **Séminaire SCoT**

Monsieur Olivier LAMOUREUX rappelle qu'un séminaire est organisé le 30 novembre pour le lancement du SCoT. Monsieur le maire et Monsieur David BUTTIGNOL seront présents la journée. Madame Claudie VECCHI viendra le matin.

Fin de la séance : 22h30